

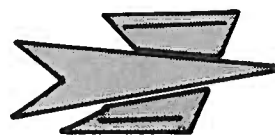
BULLETIN
MUNICIPAL
de *1977-78*



SERMAISE : L'église.

SERMAISE

A NOTER :



MAIRIE	492.82.27
URGENCE M. Le Maire	492.26.18
PRESBYTERE St.-Chéron ...	492.20.02
GENDARMERIE St.-Chéron ..	492.20.34
POMPIERS	492.21.04
POMPIERS Dourdan N° 18 ou	492.75.76
HOPITAL CLINIQUE ...]	492.86.36
AMBULANCE	
POMPES FUNEBRES PLM ...	492.71.07
MÉDECINS St.-Chéron	
. BOVAGNET	492.22.29
. CAMPANA	492.22.77
. MICHY	492.20.39
. BOUFFARD (pédiatre)	492.20.64
SAGE FEMME	
. Mme Colette MIGLIORI Port Sud	491.46.94
Visites prénatales	
Cours d'accouchement sans douleurs	
remboursé par S.S.	
Consultations	
Soins infirmiers .	
PLANNING FAMILIAL	
. Arpajon	083.90.10
. Brétigny	084.22.10
. Juvisy	921.49.94
PODOLOGUE-PÉDICURE	
. SAUTEREY	492.88.17
. MARCHAND	492.85.86
. NICAULT	492.76.05



FERME LE MERCREDI

Monsieur le MAIRE reçoit le SAMEDI à partir de 16 h et sur rendez-vous.

INFIRMIERE	
. Mme LECLERC (Dourdan) ...	492.91.50
SOIN A DOMICILE	
. Mme OLLIVIER (St.-Chéron) .	492.23.46
PHARMACIES St.-Chéron	
. GARRETA	492.20.17
. CARRE	492.27.36
PHARMACIES Dourdan	
. MASSIAS	492.70.17
. MONTHÉAN	492.70.43
. FLOTTES	492.78.01
MÉDECINS Dourdan	
. DELAPORTE-PIRIOU	492.70.57
. SARRAN	492.72.70
. MOULERE	492.72.70
. CALONNE	492.72.70
. FAYEMI	492.77.17
. LANZA (pédiatre)	492.72.81
VÉTÉRINAIRE	
. VIOLETTE	492.78.56
DENTISTES	
Dourdan	
. LEBON René	492.80.57
. LEBON A.M	492.71.16
. SIGNERIN-GUILLON	492.70.18
. TOBAILEM	492.71.58
St.-Chéron	
. PODGUSZEN	492.23.31

Les Bureaux de la MAIRIE, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	
MARDI	9 h à 13 h
JEUDI	
VENDREDI	14 h à 17 h
SAMEDI	

LE MOT DU MAIRE

Qu'il me soit permis en vous présentant notre bulletin de l'année 1977 de remercier tous ceux qui m'ont fait confiance en votant pour tous les candidats conseillers que je vous ai proposés en mars dernier.

Voici donc une nouvelle équipe en place pour 6 ans, et qui déjà s'est mise à l'ouvrage dans les différentes commissions communales où chaque conseiller apporte ses connaissances personnelles.

Voyons donc l'essentiel de ce qui a déjà été étudié ou réalisé :

1.- Commission de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Une réunion a été tenue au sujet du Plan d'Occupation des Sols qui est en cours d'étude. Nous avons demandé des plans au 1/2000è pour le village et chaque hameau, car sur le plan au 1/5000è établi par l'Équipement, le contour des zones de construction est à trop petite échelle pour avoir une idée précise des limites, et dans bien des cas, il coupe des parcelles par le travers. Les brouillons de ces nouveaux plans ont été revus ces jours-ci, et nous aurons bientôt la possibilité de les soumettre aux habitants qui pourront nous donner leur avis.

Nous nous sommes élevés contre le projet de tracé de la nouvelle route Evry-Dourdan qui emprunte la Départementale 116 dans toute la traversée de la commune de Sermaise. Nous devons donc avec l'appui de la population adopter une attitude ferme et énergique, et refuser catégoriquement ce projet qui serait la fin du calme champêtre pour les 40 riverains de la D. 116, et le danger que représenterait l'accès au village et à la gare qui n'est déjà pas si facile. Toutes les autres communes ont obtenu d'être déviées, il n'y a aucune raison pour que Sermaise n'obtienne pas aussi la déviation de cette route sur le chemin latéral au chemin de fer qui longe la ligne, ou il ne se trouve aucune habitation, et où le terrain est sain, alors que le passage dans les marais, au carrefour de Sermaise et à la gare présente non seulement des dangers réels, mais aussi une dépense supplémentaire importante.

Il faut donc nous élever avec force contre ce projet. N'oublions pas que nous ne sommes pas au service de l'Équipement, mais que c'est lui qui est au nôtre. Pour ma part, je vous promets que j'irai jusqu'au Président de la République s'il le faut, mais la nouvelle route ne passera pas sur la D 116 actuelle, et je demande à Monsieur le Président de l'Association pour la Défense de l'Environnement de Sermaise de nous appuyer dans ce sens auprès des Pouvoirs Publics. Le P.O.S. de Sermaise ne sera accepté que si le projet de tracé de la nouvelle route ne figure plus à l'emplacement prévu sur le premier projet.

2.- Commission des Bâtiments.

Nous avons décidé de terminer le petit bâtiment construit dans la cour de l'école, et de convertir le garage inutilisé en labo-photo qui sera à la disposition de ceux qui s'y intéressent. Une association vient d'être créée dont Monsieur Pichodo est le président, c'est elle qui s'occupera du labo-photo ainsi que d'autres activités.

3.- Commission des Ecoles.

Dans l'obligation de créer une quatrième classe, St.-Chéron ne pouvant plus prendre nos enfants de 5 ans, le préau du nouveau groupe scolaire a été transformé en une classe enfantine. Nous avons eu 15 jours pour réaliser ce petit tour de force, et invitons tous les parents à venir visiter cette nouvelle classe. Le mobilier nous a été fourni par une entreprise spécialisée. Les 3 classes sont maintenant recouvertes de moquette (Tapisom), ce qui donne un sol plus chaud et supprime le bruit. Merci aux conseillers qui ont aidé à réaliser ces travaux, et à ceux de mon équipe personnelle d'entretien qui ont, une nouvelle fois, fait le maximum pour que tout soit prêt pour la rentrée. Anciens enfants de Sermaise, ou ils ont fait leurs classes sous la direction de Monsieur Flagel, dont ils ont gardé un souvenir inoubliable, ils sont chaque fois que je fais appel à eux, très heureux de revenir sur les lieux où jusqu'au certificat d'études ils ont reçu cette instruction primaire qui leur a permis de devenir des hommes capables d'apprendre des métiers, et de se faire de bonnes situations.

Le préau étant transformé en une classe, il devenait nécessaire d'en construire un autre que nous avons fait monter dans la cour à l'emplacement choisi par le directeur de l'école, soucieux de ne pas déformer l'ensemble de notre site scolaire, bien mal placé par nos ancêtres qui n'avaient pas prévu une expansion de Sermaise qui vient de franchir le cap des mille habitants se plaçant ainsi au quatrième rang des communes du canton, après Breuillet, Boissy et St.-Chéron.

4.- Commission du cimetière.

Nous venons d'acquérir le terrain qui borde le mur sud dans toute sa longueur. Des travaux d'aménagement vont bientôt commencer : nivellement du terrain, clôture constituée d'un grillage et de tuyas. Allée de 4 mètres de large desservant l'ancien et le nouveau cimetière, et permettant aux voitures mortuaires d'accéder au plus près des tombes. Allée transversale correspondant à celle actuelle de la croix. Parking pour ceux qui viennent en voiture. Emplacement de repos avec bancs pour ceux qui viennent à pieds. Tout ceci représente un gros travail et des dépenses importantes subventionnées à raison de 10 % par l'Etat ! Nous réaliserons donc par étapes cet aménagement, selon les possibilités du budget communal.

Les deux commissions du cimetière qui se sont succédées depuis 12 ans avaient procédé à une remarquable remise en ordre du cimetière actuel qui en avait bien besoin. Notre regretté premier adjoint Michel Duchon d'Engenières y avait consacré beaucoup de temps et notre secrétaire, Madame Boco, a continué avec beaucoup de persévérance ce travail dramatiquement interrompu.

5.- Commission des finances.

C'est elle qui détient les deniers publics et qui est chargée d'établir un budget en équilibre. C'est donc la plus importante, celle vers laquelle toutes les autres commissions se tournent pour lui poser la question : « Combien avons-nous en caisse ? ». Nous ne pouvons donc rien entreprendre sans son avis. Et, comme vous le savez, la caisse n'est alimentée que par les subventions que l'Etat et le Département nous allouent, et par les impôts que nous payons ; si nous voulons entreprendre des dépenses autres que les dépenses courantes qui sont prévues au budget primitif, nous sommes bien obligés d'avoir recours aux impôts et à l'emprunt. Et comme un emprunt se rembourse en capital et intérêts, c'est encore à l'impôt qu'il faut s'adresser pour y faire face.

Or, nous ne pouvons faire appel à l'impôt que dans des limites raisonnables, c'est pourquoi la sagesse est de s'en tenir à l'indispensable et de n'investir que modérément. La commune de Sermaise a fait un gros effort ces dernières années pour son réseau d'assainissement qui n'est pas terminé puisque la Charpenterie n'est pas encore raccordée, et il faudra bien envisager un jour de raccorder au collecteur intercommunal les réseaux du Mesnil, de Blancheface et de Mondétour, ce qui sera une opération fort difficile et fort coûteuse.

Nous avons investi cette année pour la voirie un ensemble pelleteur broyeur de 70.000 F. Pour l'école une nouvelle classe de 50.000 F. Nous verrons lors de l'établissement du budget primitif de 1978 ce qu'il est raisonnable de prévoir.

6.- Commission de la voirie.

Nous avons chargé nos conseillers agriculteurs d'étudier le matériel le mieux adapté à notre commune pour les travaux de voirie, car le temps de la faux, de la pelle et de la pioche est largement dépassé. Nous avons donc recours tous les ans à une entreprise pour le fauchage des bords de routes, ce qui nous coûtait plus de 10.000 F. D'autre part, le moindre travail à faire pour nettoyer ou créer des fossés nécessitait l'intervention d'une entreprise de travaux, ce qui coûte très cher lorsqu'il s'agit de petits travaux, les entrepreneurs comptant le temps de déplacement aller et retour entre leur dépôt et le lieu de travail, en plus de leurs frais généraux et de leurs marges.

L'étude qui nous a été présentée par la commission de la voirie nous a décidé à acheter le tracteur, le broyeur, et la pelle que vous avez vu évoluer sur nos chemins cet été, mis au point et conduit par notre premier adjoint, Jean Desprez et notre conseiller, Gérard Hautefeuille, que nous remercions bien sincèrement, car ils ont pu ainsi lancer ce nouveau matériel et se rendre compte de toutes ses possibilités. Ce matériel nous fera d'une part gagner du temps, et nous fera faire des économies importantes.

7 & 8.- Commissions des sports et loisirs : Fêtes et cérémonies.

La fête de la Rosière du 23 avril a obtenu un plein succès, ainsi que le bal du 14 juillet, malgré un nouvel orage qui avait envahi à 18 h. non seulement l'avenue Paul Blot, mais aussi le terrain de sport. A ce sujet, je veux faire une parenthèse pour remercier publiquement Gérard Neveu qui s'est dévoué aussi bien le 6 que le 13 juillet pour limiter dans toute la mesure du possible l'inondation des maisons qui se trouvent auprès de la rivière. Je l'ai retrouvé à 6 heures du matin, le 6 juillet, en train d'abattre les berges du CV1 pour tenter de dégager l'accès au pont. Il a passé sa journée entière à débayer l'avenue Paul Blot, aidant ainsi notre cantonnier et notre garde-champêtre qui ont fait le maximum pour rétablir la situation.

Depuis 40 ans que j'habite le pays, je n'avais jamais vu une inondation aussi subite et aussi importante.

Notre conseiller Monsieur Jean Fillon a organisé un voyage des jeunes pour visiter le camp d'aviation militaire de Creil, voyage qui a beaucoup intéressé nos adolescents.

La commune a offert un voyage aux enfants de l'école : visite de la maquette grandeur nature du Concorde à Orly, puis pique-nique et visite du parc zoologique de St.-Vrain.

J'ai appris que la commission s'est réunie récemment et qu'elle va nous proposer pour 1978 un programme qui sera étudié au cours de la prochaine séance du conseil municipal.

9.- Commission d'Aide Sociale.

Nous avons offert aux personnes âgées et aux adultes un voyage et un déjeuner aux Florélites d'Orléans, sous la haute surveillance de notre conseillère Bernadette Boudon. Vous lirez dans ce bulletin le compte-rendu de ce voyage.

Le circuit du jeudi de notre car jusqu'au marché de St.-Chéron obtient un plein succès, au point que le car sera bientôt trop petit pour transporter tout le monde. La possibilité de faire la même chose le samedi jusqu'au marché de Dourdan est à l'étude. Une question d'horaire et d'autorisation est à mettre au point.

Nous sommes persuadés que la population apprécie cet avantage gratuit pour tous ceux qui n'ont pas de voiture pour se déplacer.

Il nous reste 2 commissions : celle de la liste électorale qui vient de faire une première révision en tenant compte des nouveaux inscrits, et celle de l'Agriculture qui s'occupe des élections aux différents services agricoles et à la Chambre d'Agriculture.

La Commission des Impôts nommée par le Préfet est réunie une fois par an sur demande de M. l'Inspecteur des Contributions Directes. On y examine les nouveaux permis de construire pour les incorporer dans l'ensemble communal des impôts dès que les nouvelles maisons sont habitées. Cette réunion de la commission des impôts est publique, vous pouvez y venir si vous avez une réclamation à faire ou un renseignement à demander à M. le Contrôleur des Contributions Directes. Elle est annoncée par voix d'affiches et de presse au moins 15 jours à l'avance.

Voilà, mes chers amis, tous les renseignements que je peux vous donner sur la marche de notre commune. Vous constaterez qu'en 6 mois de notre nouveau mandat, les conseillers ont déjà fait beaucoup de choses, et que s'ils n'en ont pas fait plus, c'est uniquement parce qu'ils sont limités par les finances communales qui ne sont pas inépuisables, et qu'ils ont le souci de ne pas nous accabler d'impôts.

Vous savez que je me tiens toujours à votre disposition, n'hésitez pas à venir me voir si vous avez besoin d'aide ou de conseils. Je ferai tout mon possible pour vous donner satisfaction.

*Bonne fin d'année à vous tous
et meilleurs vœux de votre maire*

Georges DEBONO





RAMASSAGE SCOLAIRE

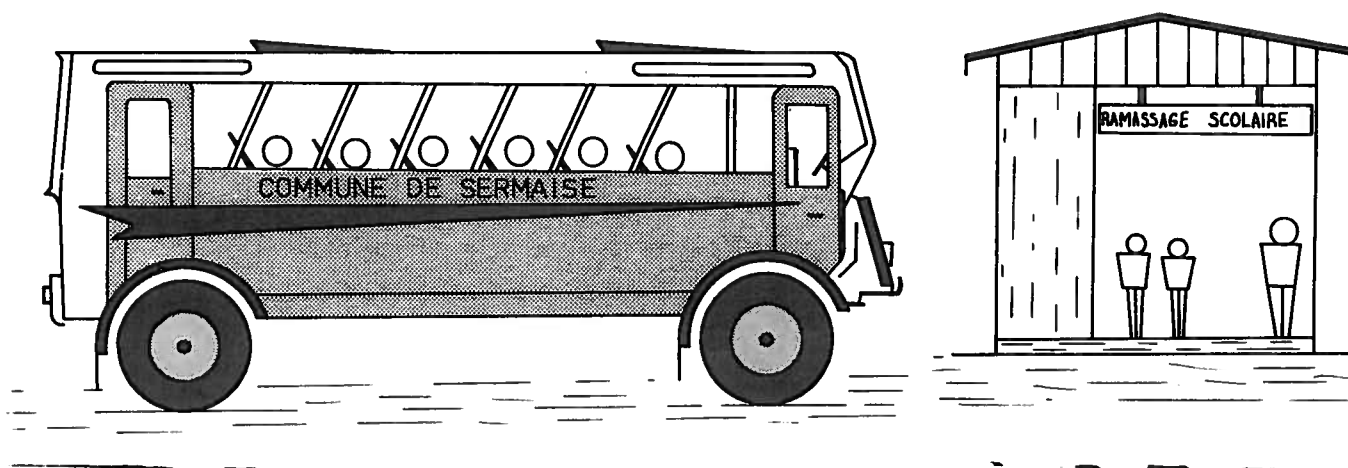
Le circuit doit s'établir comme suit :

1er TOUR	LE MESNIL	Rue P ^{te} Mare	8 h 15
		Place Mesnil	
	BLANCHEFACE	Cab. tél.	8 h 18
		carr. rte Mond.	
	MONDÉTOUR		8 h 25
Carrefour arrêt car	SERMAISE Ecole		8 h 28
2ème TOUR	LA MERCERIE		8 h 30 garage Vincent
	LA RACHEE		8 h 35
	LA CHARPENTERIE		8 h 40 vers n° 36 et 21
	SERMAISE		8 h 45
3ème TOUR MATERNELLE	SERMAISE		8 h 47
	SAINT-CHERON		9 h 00

RAMASSAGE SCOLAIRE LYCEE – C.E.S. – C.E.T. DOURDAN

CIRCUIT N° 5	LE MESNIL	7 h 40
	BLANCHEFACE	7 h 50
	MONTFLIX	7 h 53
	MONDÉTOUR	7 h 57
	DOURDAN	8 h 05

CIRCUIT N° 6	SERMAISE	8 h 05
	DOURDAN	8 h 15



FAISONS LE POINT DES DECISIONS COMMUNALES

ASSAINISSEMENT.

Le tronçon du début des routes de la Charpenterie et de Blancheface va être réalisé sous peu.

VOIRIE.

- *La route du Tertre qui avait été très mal goudronnée a été refaite récemment.*
- *Le projet de réfection de la route de Mondétour depuis le village jusqu'à la route de Villeneuve est à l'étude et doit se réaliser pour début 1978.*
- *Achat d'un tracteur pelleteuse et broyeur qui nous évite de gros frais demandés par les entrepreneurs pour les petits travaux.*

ECOLE.

- *Réalisation de la quatrième classe et construction d'un nouveau préau.*
- *Achèvement du petit bâtiment construit dans la cour de l'école, dans lequel se trouve le labo photo et bientôt l'atelier de poterie.*

CIMETIERE.

Le nouveau terrain est acheté, les travaux commenceront au cours de l'année 78.

PROJET.

Construction d'une maison communale, dossier en bonne voie.

POPULATION

Un service de car qui emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à St-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

CAR - MARCHÉ DE SAINT-CHÉRON

Départ Sermaise «Place» 9 h 45
 Blancheface «cabine» 9 h 50
 Le Mesnil «Place» 9 h 55
 La Rachée 10 h
 Charpenterie (vers n° 36 et 21)
 La Mercerie 10 h 05
 Départ St.-Chéron 11 h 15

A PARTIR DE 1978

SORTIE GRANDS MAGASINS DE DOURDAN

le 1^{er} mardi après-midi de chaque mois

TARIFS RÉDUITS

PISCINE DE BREUILLET pour les habitants de Sermaise

Adultes :

5 F. entrée (ou abonnem. 25 entrées 100 f soit 4 F. ent.)

7 à 16 ans,

Familles nombreuses et militaires : 4 F. l'entrée

Enfants moins de 7 ans, personnes âgées, handicapés :
gratuit

Heures d'ouverture :

Pendant l'année scolaire :

lund., mardi., jeud., vend. :

11 h 45 à 13 h 45 et 16 h 30 à 19 h.

mercredi 9 h à 19 h — samedi 13 h 30 à 19 h

dimanche : 9 h à 19 h.

Pendant les vacances scolaires (1^{er} juil. à fin sept.)
tous les jours de 9 h à 20 h.

LISTES ELECTORALES

Nous rappelons que la demande d'inscription
sur les listes électorales se fait toute l'année.

Les nouveaux venus dans la Commune ainsi que les jeunes de 18 ans désirant se faire inscrire, doivent se présenter en Mairie munis de leur ancienne carte d'électeur, ou du livret de famille pour les nouveaux majeurs.

Dans le premier numéro, j'ai dit que ce bulletin est ouvert à tous ceux qui nous présenteront un article valable concernant la commune, en dehors de toute tendance politique, et que tous ceux qui désirent faire une communication dans le prochain numéro peuvent déposer leur projet d'article en mairie afin que le Conseil Municipal en prenne connaissance, et décide de sa publication.

PERMANENCES DE NOTRE DÉPUTÉ M. ROBERT VIZET

Le 4^e samedi de chaque mois :

- DOURDAN, Café DELOUIS, de 9 h à 10 h
- St.-CHÉRON, Mairie, de 10 h 15 à 11 h

CONSEILLER GÉNÉRAL M. SANVOISIN

Permanences signalées par affiches

On avait tout prévu, enfin presque...

Je ne sais pas si vous vous souvenez du déluge qui s'est abattu sur la Commune cet après-midi là, mais c'est en barque qu'il aurait fallu quitter la D. 116 pour rejoindre la rue des Ecoles.

Déjà un certain nombre de tonnes de terre s'étaient déposées trois jours avant sur la place, et la courageuse petite équipe qui avait tout déblayé avait, je vous l'assure, le moral bas, bas, bas.

La grande tente était montée ; le parquet pour le bal était posé : allait-il devenir radeau ? Eh bien non, le ciel enfin calmé, nous envoya même, narquois, un dernier rayon de soleil. Plus besoin de dépoussiérer ni cirer tables, banes, plancher : tout brillait ! Qui donc avait peur que cela glisse moins bien sur le plancher que sur le macadam ?

Dès que les voitures purent à nouveau rouler... on vit débarquer deux chaînes Hi-Fi et six baffles, des kilomètres de câbles, des douzaines d'ampoules colorées et des kilos de disques.

Mais que dire des voitures pleines de ravitaillement et de matériel de cuisine, sans compter le barbecue dont je ne dévoilerai pas le secret de fabrication.

Tandis qu'une équipe s'affairait pour préparer sandwiches, boissons, saucisses chaudes, etc... l'autre équipe débitait du fil électrique vers la fameuse petite boîte où il suffisait de se brancher pour... et non cela ne suffisait pas pour que le courant arrive sous la tente. Alors on vérifie les branchements, puis on discute : «les forains prennent pourtant bien le courant dans cette boîte». On téléphone, on va sonner chez les anciens du pays, et la nuit qui tombe... Finalement, on trouve : le fusible avait été enlevé par l'E.D.F. par mesure de sécurité mais la boîte avait consciencieusement été plombée ! A 21 h., enfin, on avait trouvé le fusible adéquat et la fête commença. Chapeaux fleuris, faux nez, confettis, etc... sortirent des boîtes.

Très vite une ambiance sympathique et familiale se créa. Notre doyenne a dansé et elle est restée même lorsqu'il se mit, un peu seulement, à pleuvoir. Quelques danseurs doués mirent de l'animation sur piste. Le tirage des lots à différentes heures de la soirée était très attendu (il y avait, notamment, deux petites machines à calculer à gagner).

La soupe à l'oignon gratuite eut un très grand succès. Très réussie elle réchauffa ceux qui trouvaient le temps un peu frais. Mais nous avons eu de quoi réchauffer tout le monde avec une excellente sono, un très grand choix de très bonne musique de danse, nos merguez, nos francfort (tout avait été préparé pour servir le café qu'on a oublié de proposer tant l'équipe du bar était occupée).

A quatre heures du matin, il a fallu décourager les derniers danseurs. La fête était finie.

Mais une chaude amitié était née entre l'équipe municipale et parents, voisins et amis qui étaient venus nous aider à animer la nuit du 13 au 14 juillet.

Marie-Madeleine BARGAIN.



Tous les ans à la SAINT-GEORGES a lieu notre fête communale avec l'élection de sa Rosière.

Pour l'année 1977, cet honneur est revenu à Nadine Hebuterne.

AU REVOIR MONSIEUR BROCHU

Voici terminée l'année scolaire et arrivé le moment où M. Brochu va quitter ses petits élèves de Sermaise, pour retrouver à la prochaine rentrée, ses élèves québécois. Depuis le 15 septembre dernier, M. Brochu était enseignant dans ce joli coin d'Ile-de-France qu'est Sermaise... Interrogé, il a déclaré avoir été enthousiasmé pendant cette année de classe française, entouré de parents d'élèves accueillants et sympathiques et d'enfants eux-mêmes charmants. Sans nul doute éprouvera-t-il une grande joie à retrouver ses élèves canadiens, mais très certainement aussi il se souviendra longtemps de son séjour d'enseignant français. M. Debono, maire, au moment des adieux, lui a adressé son meilleur souvenir avec les mots suivants :

«Ce n'est pas sans émotion, cher M. Brochu, que je prends aujourd'hui la parole au nom du conseil municipal de Sermaise pour vous exprimer toute notre amitié et toute notre reconnaissance pour cette année scolaire que nous avons passée ensemble, et qui, pour vous comme pour nous a été l'occasion d'une expérience et d'une découverte pour chacun de nous.

En vous, nous avons retrouvé ceux qui sont partis vaillamment de chez nous, il y a quelques siècles pour tenter l'aventure et qui, malgré l'éloignement, malgré les siècles écoulés, se sont transmis de père en fils toutes nos anciennes traditions.

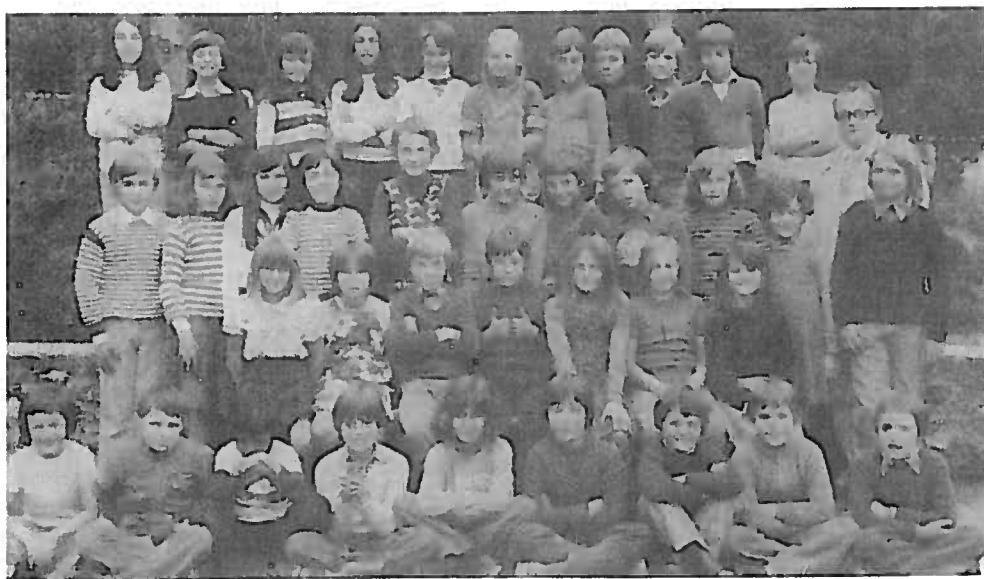
Et si vous saviez comme c'est bon de retrouver en votre peuple, toutes ces qualités de nos ancêtres qui ont fait la France.

Nous garderons de la famille Brochu, un souvenir qui restera toujours gravé dans nos mémoires, et les enfants qui ont suivi votre classe, ne vous oublieront jamais.

Vous avez été le pionnier de notre première classe de neige. Nous avons pu avec vous, réussir cette grande première, votre complet dévouement nous a été fort précieux.

Ce n'est donc pas un adieu que nous vous faisons aujourd'hui, mais un au revoir, espérant que vous reviendrez souvent nous visiter.

Vous savez que toutes nos portes vous sont grandes ouvertes, en même temps que nos cœurs qui ne vous oublieront jamais. Bon retour dans votre pays et vive le Québec».



Plantation d'un érable - École Sermaise - 30 avril 19

VISITE DE LA BASE AÉRIENNE DE CREIL

Mercredi 15 juin, les enfants allant aux C.E.S., Lycée et autres établissements secondaires, attendent le car, objectif Creil, base aérienne de chasse. Le voyage se fait avec quelques arrêts sans histoire.

Enfin, nous pénétrons dans ce haut lieu de l'aviation. Les enfants, après quelques recommandations de ne pas s'éloigner, car les chiens rôdent à l'intérieur de la base, s'égaient pour se détendre. Nous sortons brioches et limonade, en cinq minutes tout a disparu, nous nous regardons, Mme Bargain, MM. Mathieu Batard et moi. La prochaine fois, nous prendrons plus de provisions.

L'officier responsable nous présente les instructeurs qui nous accompagneront et nous guideront tout le long de cette visite. Deux groupes sont formés et un car supplémentaire est mis à notre disposition.

Première étape, un escadron de réparation. Les enfants sont émerveillés, nous roulons presque au bord des pistes, sur notre gauche des hangars remplis d'avions (Mirages, Fouga Magister). Enfin, le car s'arrête, tous se regroupent autour de l'instructeur qui présente un Fouga Magister, on se bouscule un peu pour regarder le poste de pilotage. Les explications ne manquent pas, quelques enfants prennent des notes. Nous nous dirigeons ensuite vers les Mirages, plusieurs sont en cours de réparation. L'instructeur nous présente un réacteur et nous explique son fonctionnement. Après avoir observé, écouté, enfin tout appris, nous nous dirigeons vers l'escadron de vol. En chemin, nous pouvons admirer des Mirages qui décollent ou atterrissent, les enfants crient de joie : — là, regarde, et celui-là — encore un !.

Nous pénétrons dans un hangar. Là les avions sont en ordre de marche. L'instructeur présente aux enfants un pilote qui va leur raconter son histoire. Quelques enfants vont s'asseoir dans le poste de pilotage. Les questions vont bon train mais l'heure tourne et nous quittons pilotes et avions pour nous rendre à la tour de contrôle. C'est Mlle Houssard qui va nous conter cette visite.

La tour de contrôle est un bâtiment dominant l'aire d'un aérodrome d'où sont commandés les ordres d'envol, de vol et d'atterrissage. Cette tour se compose d'une vigie et d'une salle de veille ou tour de contrôle.

La vigie — Elle est située au-dessus de la tour de contrôle, sa situation lui permet de surveiller toute la piste, elle complète la tour de contrôle. Son rôle consiste à suivre directement par contrôle radar la circulation aérienne de la phase décollage jusqu'à celle de l'atterrissage. Elle emploie trois contrôleurs :

- a) contrôleur sol : il s'occupe de la circulation au sol en donnant des instructions pour l'atterrissage, il est assisté d'un radar. (Equipements : radio anémomètre qui donne la force directive du vent et une télé météo).*
- b) contrôleurs d'approche : ce contrôleur travaille avec un système téléphonique et de feux de coordination qui sont le déroulement d'une séquence lumineuse, ils donnent la distance qu'il reste à parcourir.*

Le contrôleur au sol peut aussi commander une activité de secours en piste. Exemple : par déclenchement automatique ou par télé commande le relevage du filet qui arrête l'avion s'il n'a plus de parachute servant d'aérofreins. Le travail consiste à amener l'avion sur la piste et le stopper.

La tour de contrôle —

- a) Le contrôle local de l'aérodrome.*
- b) Contrôle au sol : le contrôleur s'occupe de la circulation aérienne en rapport constant avec la vigie. Tous les organes de contrôle le préviennent et il est prêt à attendre l'avion.*
- c) Equipements : scopes radars.*

Le radar d'atterrissage contrôle l'avion durant un espace de dix nautiques, environ 1853 m.

Un radar à ondes matérialise l'avion au retour des ondes.

Cinq heures, la visite se termine. Avant de monter dans le car nous disons au revoir aux instructeurs et je voudrais dans ce journal remercier ces officiers et sous-officiers qui nous ont si bien accueillis, c'est un peu à eux que je dédie cet article.

Jean Fillon - Catherine Houssard, Sylvie Mathieu.



VOYAGES A ORLY – SAINT-VRAIN – CREIL

– CLASSE DE NEIGE

ORLY

Le car avance doucement sur la piste. Une hôtesse de l'air vient nous expliquer comment est fait l'aéroport.

Franck Salaün

Nous avons vu des zones herbées. Quand il y a un incendie, les pompiers traversent les champs pour aller plus vite.

Clotilde Le Bourlot

Nous avons visité une tour de contrôle. Des escaliers en colimaçon montaient de plus en plus haut. En haut, il y avait une petite pièce de laquelle on voyait les avions

Cécile Klein.

Nous avons aussi visité un Concorde et nous avons vu le poste de pilotage. Les hublots sont tout petits tandis que ceux de Caravelle sont énormes. Pour terminer, nous sommes allés voir l'aérogare où les passagers disposent leurs bagages sur un tapis roulant.

Florent Ventach

SAINT-VRAIN

Le car roule vers le parking. Là, on s'arrête. Le chauffeur ouvre les coffres pour que l'on prenne les sacs ; puis nous nous installons sur l'herbe pour manger.

Franck Salaün

Le déjeuner fini, nous allons nous promener à pied. Nous avons vu des chimpanzés, des otaries, des kangourous et des chèvres.

Patrick Cayot

Les lions sont entourés par une fosse. Des dromadaires ont arrêté une voiture sur la route. Plus tard, nous sommes allés au toboggan et au tourniquet.

Yann Garnier

Un singe était monté sur le toit du car et il essayait de passer sa patte à travers la fenêtre fermée.

Sylvie Amiet

Le cou des autruches est un vrai ressort. Dans de petites maisons habitent des hamsters. Dans l'île aux chimpanzés, les chimpanzés attendent que la nourriture tombe du ciel !

Hugues Drappier

Au beau milieu du lac se trouve une petite île avec un arbre et une maison à oiseaux. Il y avait de très beaux perroquets. Ils étaient aussi beaux que l'arc-en-ciel ! Les gens donnaient du pain aux canards.

Delphine Orève.

Textes faits par des élèves du cours élémentaire.

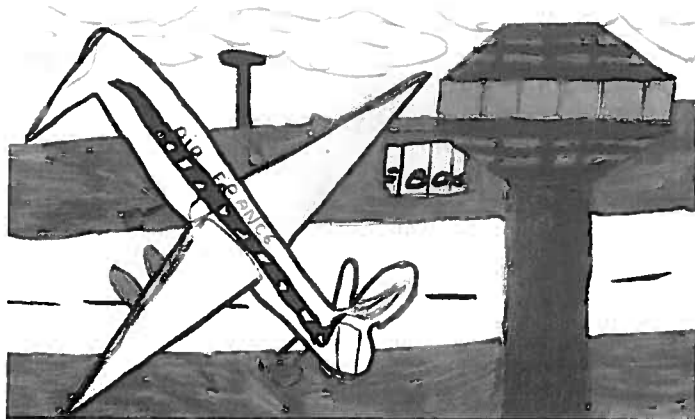
LA PREMIERE LECON DE SKI

Nous prenons nos skis pour aller sur les pistes où nous avons rendez-vous avec les moniteurs. Arrivés, nous chaussons nos skis, ensuite Solange, notre monitrice, nous montre comment il fallait faire pour s'arrêter, pour se relever et plein d'autres choses. Un peu après, nous avons pris le remontée-pente. Quand tout le monde était en haut, nous redescendons en faisant le chasse-neige. Plusieurs tombent, certains pour s'arrêter et d'autres sans le faire exprès. Ensuite, nous skions en file indienne jusqu'en bas et nous rentrons au chalet assez fatigués.

Jean-Philippe LAPEGU.

Nous prenons nos skis sous le chalet, puis Monique (la monitrice) nous guide jusqu'à la piste. Nous rencontrons les moniteurs. Il y a deux hommes et une femme. Ils nous demandent notre nom et ils disent leur prénom. La femme s'appelle Solange, un moniteur s'appelle Bernard et l'autre se nomme Jean-Pierre. Ils nous disent comment s'appeler les différentes parties du ski. Bernard est notre moniteur. Il nous apprend à lever le ski. Nous faisons comme du ski de fond. Il nous apprend à chausser les skis, puis à attacher les lanières de sécurité. Il nous fait monter une petite colline en escalier. Il nous la fait descendre et nous revenons tous. Il nous fait déposer les skis dans un chalet au bord de la piste.

Franck MANENT



LA NOUVELLE EQUIPE ET LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont eu confiance en nous. Le Conseil Municipal renouvelé est tout aussi uni derrière son Maire que l'ancienne équipe. Mais l'arrivée de nouveaux a été l'occasion de travailler en petits groupes. Chaque commission ayant un responsable, les problèmes sont mieux cernés et les discussions plus passionnées, tout en restant toujours courtoises.

Ce village, nous sommes nombreux à l'aimer, à vouloir lui conserver avant tout son caractère rural. Evidemment, nous souhaitons le plus possible d'activités sportives, culturelles etc... mais à notre échelle, pas à n'importe quel prix !

Je ne vous parlerai pas de la Commission des Loisirs, mais je crois que les projets ne manquent pas. Par contre, j'aimerais attirer des artisans dans la Commune. Je crois qu'on peut animer le village en faisant naître ou renaître certains métiers. Tout le monde en parle, mais que fait-on en pratique ? Il faut un cadre naturel, et nous l'avons.

A ce propos, bravo à notre collègue Guy Lefebvre qui donne l'exemple en rouvrant la forge de Blancheface. Quatrième génération de père en fils à être forgerons. Cela nous console un peu de la fermeture de l'épicerie de Blancheface ouverte de 1907 à 1977 ! Pendant soixante dix ans, la boutique n'a pratiquement jamais été fermée : de 8 heures du matin à 8 heures du soir, y compris les dimanches et jours fériés. Qui ne connaît Mme Lefebvre, toujours souriante, toujours disponible, sachant prendre son temps. Elle m'a souvent donné une grande leçon : savoir ne pas s'énerver, ne jamais rouspéter, donner l'impression que votre arrivée fait plaisir (même si l'omelette est dans la poêle). Fallait le faire... et pratiquement douze heures par jour.

Oui, à Sermaise on peut encore rêver. Il y a tant de petits chemins cachés, tant de petites routes pour faire de la bicyclette. Sur le seul territoire de la commune, de la Rachée à la Bruyère ; de Monfrix au Tertre, il y a de quoi se « muscler », ou tout simplement flâner. Et pourquoi attendre que des hommes d'affaires parisiens prennent l'initiative des ballades en carriole à cheval, comme dans le Limousin et ailleurs.

Mais c'est du Bureau d'Aide Sociale que je devais vous parler.

Ne comptez pas sur moi pour avoir l'indélicatesse de publier le travail fait. Chaque cas est un cas personnel et particulier. Il y a les cas réglés et ceux qui vont se résoudre prochainement, je l'espère.

Je ne veux pas aller vous voir si vous ne le demandez pas. Il faut que vous ayez confiance et envie qu'on vous donne un « coup de main ». Nous sommes une équipe disponible, qui essaie d'être efficace sans faire de bruit, sans faire de bulles...

Vous connaissez certainement nos sympathiques Secrétaires de Mairie. Par leur intermédiaire, vous saurez toujours comment nous joindre.

Et puis, pour transmettre vos messages, il y a aussi le Facteur et le Garde-champêtre qui trouvent toujours le temps de vous écouter, de vous rendre service... et dans la bonne humeur !

Je voudrais qu'en 1978, tous ceux qui ont atteint l'âge de la retraite perçoivent les sommes auxquelles ils ont droit. Mais je vous en supplie, ne laissez-pas perdre vos droits d'assurés sociaux. Je ne sais pas combien parmi vous ne touchent qu'une retraite complémentaire avec « droits non ouverts » pour l'assurance maladie (c'est écrit en petits caractères en bas du papier). Ce qui signifie que tous les frais médicaux sont entièrement à votre charge ainsi que, bien entendu, les frais d'hospitalisation.

Bien sûr, l'Assistance Médicale Gratuite existe, mais ce n'est pas une panacée universelle. C'est une formule qui n'est pas simple car la Préfecture fait une enquête ; il faut des photocopies du loyer, des bulletins de salaire de vos enfants ; il faut savoir quel âge ont vos petits enfants, s'ils travaillent etc... et quand enfin le dossier est prêt, il passe devant le Tribunal de Première Instance, où nous allons le défendre. C'est ce Tribunal qui décide d'accorder ou de refuser votre demande.

Et pourtant, ce serait si simple de rester en règle avec les Caisses de Sécurité Sociale. Encore faut-il savoir comment faire pour rester en règle.

Je veux tout de même rassurer tout le monde car on peut faire rouvrir les droits d'un ancien assuré ou de conjoint. Il suffit qu'à un moment de votre vie active, vous ayez été salarié pendant un trimestre, oui, je répète, trois mois suffisent pour faire valoir vos droits de retraite.

Même si vous avez plus de quatre-vingt-dix ans, même si vous n'avez jamais travaillé, si vous êtes veuve depuis plus de trente ans, il faut tout faire pour retrouver vos droits.

Pour faire des recherches, nous avons à notre disposition deux personnes très gentilles. L'une dépend de la Caisse de Sécurité Sociale (régime général, rue de Flandres), l'autre de la Caisse de Sécurité Sociale Agricole. Le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois, il y a une permanence, pour le régime général, le matin à la Mairie de St.-Chéron et l'après-midi à la Mairie de Dourdan. Pour la Caisse Agricole c'est encore plus facile, la responsable reçoit plusieurs jours par semaine et surtout elle se déplace.

Un dernier mot pour les jeunes ou moins jeunes au chômage. Entre votre dernière journée de travail et votre inscription au chômage, vous risquez de n'être pas couverts par la Sécurité Sociale. Le cas s'est produit à l'Hôpital de Dourdan : une intervention chirurgicale en urgence, pas prise en charge par la Sécurité Sociale. Pensez à vous mettre en règle.

Je sais que ces problèmes de retraite et d'assurance maladie n'intéressent qu'une partie d'entre vous, mais même si ces lignes ne permettaient qu'à une seule personne d'améliorer sa retraite, alors il y aura un petit peu plus de soleil demain sur le village.

Marie-Madeleine Bargain.



VOYAGE DES AINÉS

(si vous avez 55 ans, nous serons heureux de vous y accueillir)

ORLEANS - OLIVET (11 juin 1977)

«Rose, elle a vécu ce qui vivent les roses».

Oui, lorsque paraissent ces quelques lignes, notre petite excursion a vécu, et, nul doute que pétales et feuilles de ces magnifiques parterres de roses du parc floral d'Olivet se sont envolées avec le vent d'automne.

Du vent, nous en avons quelque peu en partant ; celui-ci nous amène un peu d'eau, mais cette pluie chagrine se dissipe lorsque l'on approche du «doux pays de Loire».

Ce vent de départ nous le retrouvons à notre arrivée à Orléans. Là nous faisons une courte visite de la Cathédrale Sainte-Croix.

A l'origine, l'une des plus vastes églises romanes qui dû céder la place en 1287 à l'œuvre gothique. Seules subsistent de l'édifice réalisé du XIII^e siècle au XVI^e siècle, les chapelles abisidales, les sacristies et les murs latéraux du chœur ; le vaisseau principal ayant été détruit par les huguenots en 1568 sauf deux travées de la nef (la troisième et la quatrième d'aujourd'hui). Henri IV voulut rendre à cette cathédrale ruinée son «ancienne splendeur» et posa la pierre de réédification en 1601.

La reconstruction se poursuivait en gothique flamboyant durant le XVII^e siècle, réalisant une œuvre parfaitement homogène ; Malheureusement la dernière guerre mondiale fit beaucoup souffrir Orléans. Les vitraux de la cathédrale furent en partie endommagés ; actuellement tout est mis en œuvre afin de retrouver ou presque ces vitraux aux si savantes et harmonieuses couleurs.

La flèche de la cathédrale date du siècle dernier (1858).

Le soleil nous accompagne vers Olivet où nous attend un succulent repas au restaurant «La Serre». Par petites tables de huit à dix, entourées de plantes splendides aux dimensions impressionnantes, une musique ambiante crée une atmosphère gaie et sympathique si bien qu'à la fin du repas quelques unes et quelques uns d'entre nous ont essayé plusieurs danses. Après ces tours de pistes et un bon café, nous reprenons le car pour nous diriger vers le parc floral.

Créé en 1964 dans un domaine boisé de 30 ha entourant la mystérieuse Source du Loiret, ce parc floral réunit des quantités de fleurs, plantes, arbres, arbrisseaux, conifères que l'on ne se lasse pas d'admirer du petit train, ainsi que flamants roses, canards, oiseaux en vastes volières etc... Rêve des enfants mais aussi enchantement des grands ; au fond, nous gardons tous un cœur d'enfant devant les merveilles qui défilent sous nos yeux.

La randonnée en petit train terminée, nous continuons notre promenade dans le calme, la détente sous le doux soleil de cette fin de printemps. Des sièges se trouvent fort à propos pour reposer les jambes fatiguées. Que de roses de toute beauté, toutes plus belles les unes que les autres rivalisant de leurs corolles à demi écloses dans leurs robes pourpres, immaculées, soleil et bien d'autres ; nos yeux ne sont pas assez grands pour tout photographier.

L'heure du départ nous regroupe pour la photo souvenir et le retour vers notre douce cité.

Au passage, un dernier salut à Jeanne d'Arc, place du Martroi, fièrement montée sur son destroyer.

Heureuse journée qui nous l'espérons se renouvellera.

Bernadette Boudon-Boutroue

Les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent obtenir une carte de réduction de transport dite «Améthyste».

- 1.- Gratuité du transport sur le réseau RATP-SNCF «banlieue» pour les personnes titulaires du Fonds National de Solidarité.

- 2.- Demi tarif sur le même réseau, pour les personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les personnes intéressées et remplissant les conditions ci-dessus devront faire parvenir en Mairie :

- une demande accompagnée d'une photo d'identité,
- la photocopie du talon de mandat du Fonds National de Solidarité pour les titulaires de cette allocation.

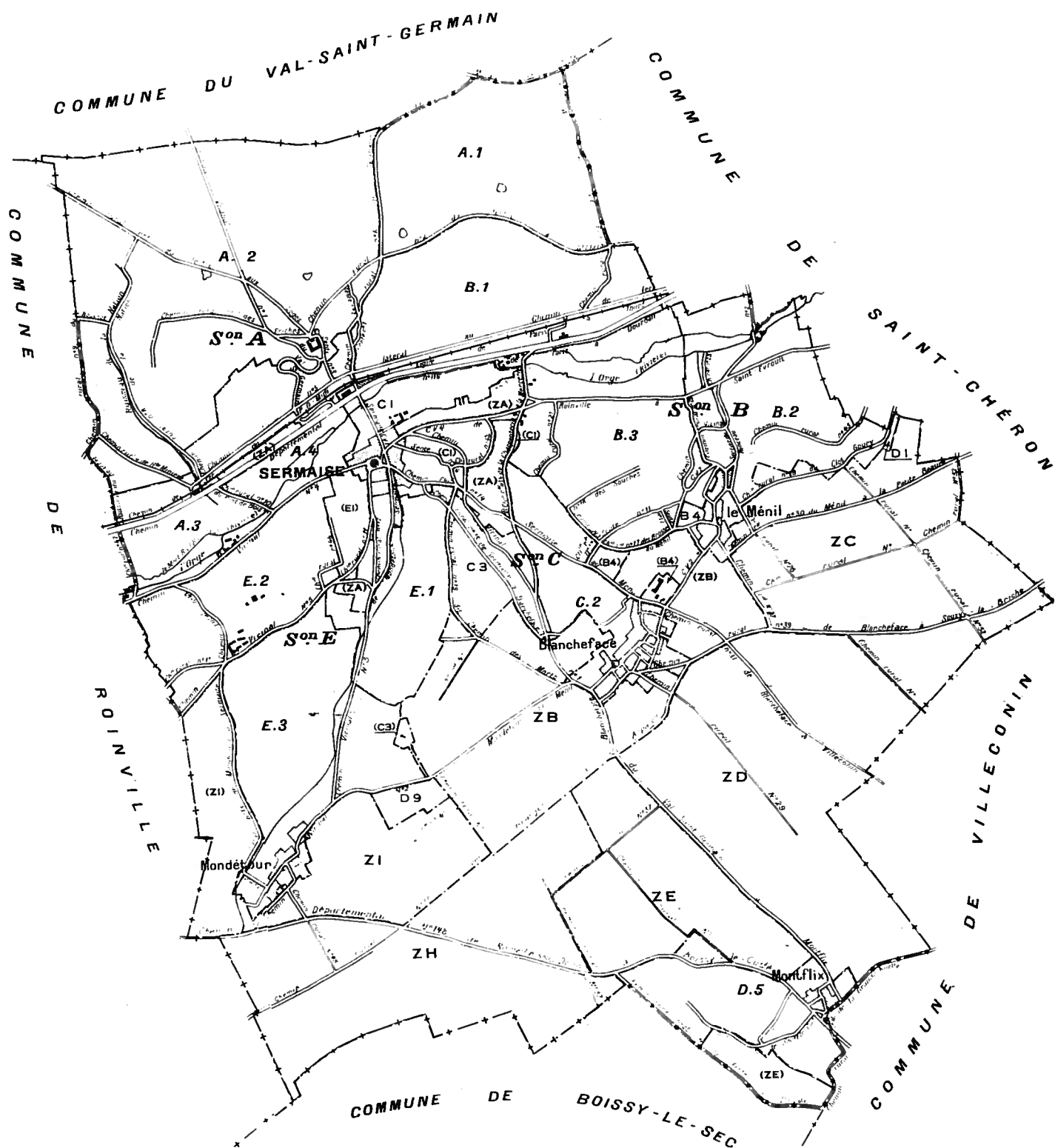
A partir de 65 ans ou 60 ans en cas d'incapacité au travail, les personnes ayant des ressources annuelles ne dépassant pas 10.900 F. pour une personne seule, ou 20.000 F. pour un couple

peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 150 F.

Famille nombreuse et personne seule ayant à charge deux enfants :

allocation annuelle 150 F. suivant ressources.





SERMAISE

(Seine-et-Oise)

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

AUX ANCIENS COMBATTANTS

Allocution prononcée par Monsieur Debono, Maire de Sermaise,
à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre 1977

C'est aujourd'hui le but de gratitude de notre cérémonie que de venir devant ce monument redire aux anciens combattants de toutes les guerres, aux mutilés, aux anciens prisonniers, aux rescapés de ces affrontements atroces, tout notre respect, toute notre reconnaissance.

Il est impossible d'oublier ce que la France a souffert, et en revenant sur le passé, cette cérémonie n'est pas faite pour glorifier la guerre, elle est faite pour que tous les français se souviennent des heures de deuil, de souffrance, de privations, et de larmes versées.

Ce n'est pas que nous ayons la mémoire plus courte qu'un autre peuple, mais de telles cérémonies sont nécessaires, non seulement à ceux qui ont vécu ces heures inoubliables, mais surtout à la jeune génération, celle qui n'a pas connu ces deux guerres mondiales, et qui doit rechercher l'entente, la compréhension, la fraternité et la vie, et non pas la mort et les destructions inutiles.

Vive la France

JOIES ET PEINES :

2^e semestre 1976 et 1^{er} semestre 1977

NAISSANCES DE :

Marie-Laure Brousse
Florence Cardon
Caroline Cremer
Ludovic Hardy
Marjorie Ruiz
Michaëlle Trocars

MARIAGE DE :

Bourlier Albert et Anne-Marie Beurel
Brousse Alain et Nadine Manent
Gondard Jean-Claude et Annick de Sanglier de la Bastie
Guillochon Claude et Eliane Thierry
Jeudon Dominique et Marie-Colette Alix
Le Plat Dominique et Frédérique Fagny
Lichtmanis Marc et Michelle Béguin
Manent Luc et Marie-Claire Cloteaux
Neveu Jacky et Martine Robin
Prud'Homme Jean-Luc et de Chevallier Janine
Verrier Lucien et Caroline Di-Cicco
Vovard Jacques et Catherine Baillet

DECES DE :

Allouche Esther (Vve Fhal)
Decroix Micheline (épouse Baudet)
Favier Désirée (Vve Chevallier)
Gauthier Marcel
Marty René
Portais Joséphine (épouse Gaudin)
Rousselet Marcelle
Wormser Jean.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SERMAISE - ROINVILLE (Essonne)

-oOo-

Quelques brèves nouvelles de notre syndicat qui se porte bien, puisqu'il a décidé de faire cette année 650.000 F. de travaux sur le réseau.

Ces travaux comportent deux tronçons :

1.- Celui de Mesnil-Grand à Roinville Butte-Rouge dont la canalisation acier posée en 1942 est dans un tel état que nous avons souvent des fuites le long de la D. 116. Elle desservira en outre les deux côtés de la Départementale entre Roinville et la Butte Rouge, limite avec Dourdan, ce qui permettra d'y installer un nouveau poteau d'incendie couvrant les maisons de ce secteur.

2.- Celui qui est en cours de pose entre Blancheface et Montfrix et qui va permettre d'alimenter correctement notre hameau du bout de commune, car jusqu'ici les pompes de Villeconin qui l'alimentent commencent à s'essouffler, et le château d'eau qui ne fait que 10 mètres de hauteur ne donne, compte tenu de la perte en charge dans les vieilles canalisations, que 500 grammes de pression avec une réserve maximum de 30 m³. Impossible donc de prévoir un poteau d'incendie dans ces conditions.

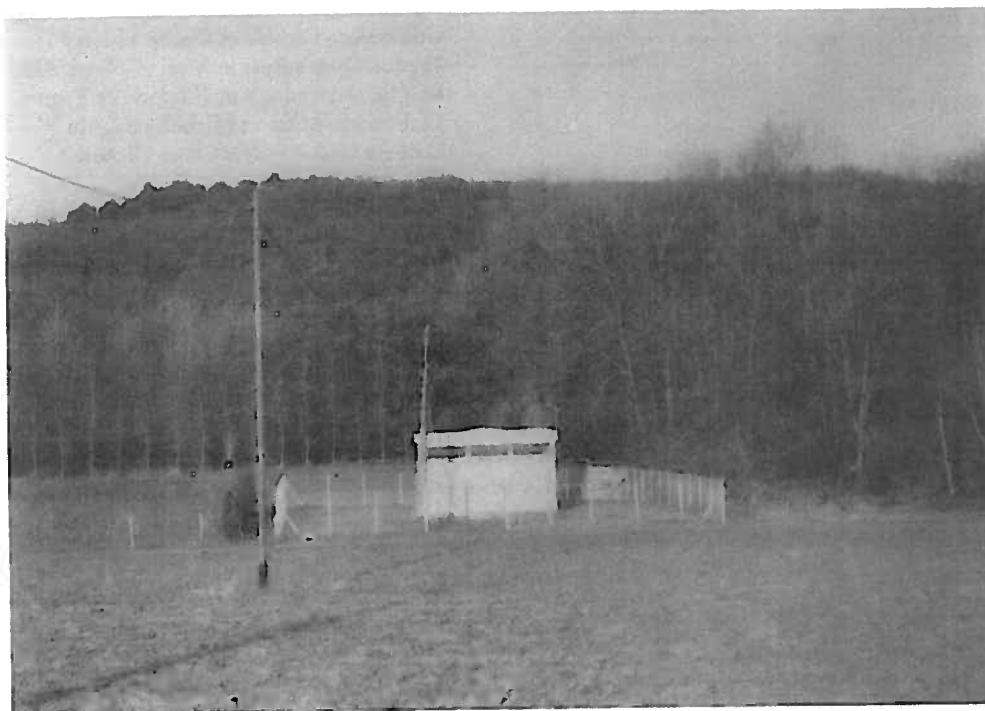
Le défaut est réparé, et nous allons même alimenter les maisons situées dans le haut de la descente sur Villeconin.

Conclusion : Plus nous vendons d'eau, plus nous pouvons financer de nouvelles installations et moderniser les anciennes.

Mais il faut pour cela que les factures d'eau que nous vous présentons tous les 6 mois soient réglées rapidement. C'est donc à tous les abonnés que le président s'adresse pour leur demander de régler leurs factures sans retard.

Merci d'avance à tous ceux qui sont ponctuels.

Georges Debono.



La station de pompage.

CHUT ! LES TONDEUSES A GAZON, C'EST DIMANCHE

On m'a demandé d'écrire à nouveau quelques lignes à propos des tondeuses à gazon...

D'abord je voudrais remercier ceux qui se sont organisés pour tondre leur pelouse le samedi ou un soir de semaine, ou qui ont chargé un habitant du village de le faire (et personne ne vous en voudra de procurer du travail aux Anciens du pays).

La pelouse est une espèce de luxe à la campagne où nous vivons, heureusement, encore entourés de champs et de bois. Et c'est parce que cela n'est pas une nécessité que chacun de nous devrait avoir la courtoisie de ne pas provoquer l'énervement de ses voisins qui ont envie de se reposer.

Il est des quartiers où le concert des tondeuses commence le dimanche matin à 9 heures, jusqu'à la tombée de la nuit, avec quelques interruptions. Une partie de la population travaille toute la semaine dans le bruit, enfermée, alors... un petit effort.

Je vous assure que redécouvrir le silence le dimanche c'est formidable ! Et si, au printemps prochain votre voisin a oublié ce bulletin municipal, allez gentiment le lui rappeler. S'il vous répond : «mais vous, dimanche dernier vous avez toute la journée non seulement brûlé vos herbes, mais vos bouteilles de plastique (très mal ça)», alors un point partout, match nul. N'en perdez pas votre bonne humeur, prenez plutôt un «pot» ensemble.

On va me rétorquer : et les motoculteurs, et les tracteurs. Les tracteurs font partie des bruits désormais normaux à la campagne. Et lorsque, exceptionnellement il faut le dire, ils circulent le dimanche, «c'est la faute au ciel». Quand la terre est bonne à labourer, quand les moissons sont mûres, il faut y aller.

Reste la chasse. Il faut quand même se souvenir que la chasse est aussi vieille que l'homme. C'est donc une tradition.

Lorsque vous mettez face à face un chasseur et un non chasseur, vous êtes assurés d'entendre un beau dialogue de sourds.

«La chasse n'est plus justifiée depuis qu'elle ne représente plus une nécessité pour se nourrir ou pour se défendre. La chasse n'est même plus un sport, c'est de l'abattage. Le gibier est élevé en cage, lâché sans défense, etc, etc...».

C'est vrai que dans certaines communes, la chasse n'est plus du tout traditionnelle. On tue en rangs. Cela n'est pas le cas sur notre commune. On peut regretter que le gibier soit en partie acheté, et donc lâché sans connaître les abris, cela changera peut être un jour.

Les chasseurs sont en grande partie des habitants de la commune. Ils chassent de père en fils depuis des générations. Si on n'est pas chasseur, je crois qu'on ne peut pas comprendre l'état d'esprit de celui qui marche à l'affût pendant plusieurs heures.

D'autre part, les chasseurs ont toujours rapporté de l'argent à la commune. Et chez nous, le colis de Noël aux anciens, est, je le sais, attendu, autant que le colis de la commune.

Il faut être logique. Nous ne sommes pas un peuple végétarien. Et puis être choqué parce qu'un chasseur vient de tirer (et peut-être de rater son coup) et rentrer chez soi tranquillement déjeuner pour savourer un steak au poivre ou une escalope à la crème... Quand on encourage l'abattage en consommant de la viande, je crois qu'il faut rester très tolérant et laisser à chacun ses opinions.

Il faudrait cependant rappeler aux chasseurs qu'ils fassent eux aussi preuve de tolérance, notamment envers les promeneurs, qu'ils soient à pied ou à bicyclette (passer entre deux champs de maïs donne parfois des émotions). Les chemins sont à tout le monde, y compris aux chiens dont les propriétaires ne sont pas chasseurs, et qui accompagnent leur maître.

Si promeneurs et chasseurs se mettent à la place des uns et des autres et restent courtois, tout le monde devrait être heureux.

Quant à moi, si j'étais lapin, je préférerais gambader, même peu de temps, plutôt que de naître et de vivre dans un clapier avec comme seule perspective, dès que les fonctions de reproduction sur commande baisseront... de passer à la casserole !

M. M. Bargain.

CHRONIQUE SUR SERMAISE

La Commune de Sermaise occupe, comme celle de Roinville, dont elle est le prolongement, le fond et les versants de la vallée de Roinville à Sermaise et au-delà, la route est bordée sur la droite de frais ombrages suivant le cours de l'Orge, de bois marécageux, de prés humides ou tourbeux. Sermaise, un peu caché quoique tout près de la route, est un village aux maisons peu nombreuses groupées autour d'une église qu'entourait un cimetière dont le terrain mal nivelé accuse un bouleversement du sol. En effet, Sermaise a failli être détruit plusieurs fois par les inondations.

On a de la peine à croire aux colères de la paisible et modeste rivière d'Orge ; et pourtant, sans parler de débordements anciens dont les alluvions témoignent, le village a été submergé le 4 juin 1780. A six heures du soir, après un violent orage, l'Orge subitement gonflée a ruiné une partie des maisons et englouti plusieurs personnes. De braves gens, dont on a conservé les noms, et qui furent en ce temps là récompensés ; Messieurs Blot et Beaumont, sauvèrent à eux deux, dix sept personnes. La vallée se trouva comblée de 1,40 m., l'église enterrée et le sol végétal recouvert de bancs de ravine qui sont encore sur plusieurs points un obstacle à la culture. Une seconde inondation a eu lieu en 1829.

La Seigneurie de Sermaise s'est transmise pendant plusieurs siècles dans la famille d'Hémery (1402, 1487, 1497, etc...). Au XVII^e siècle, elle passa dans les mains des Lamoignon, et entra dans la composition de leur marquisat de Bâville qui absorba tout le territoire circonvoisin. Anne d'Autriche démembra en faveur de Guillaume de Lamoignon, la Paroisse de Sermaise du baillage de Dourdan.

Ce qui donnait à la Seigneurie de Sermaise son importance, c'étaient les fiefs qui en dépendaient ou qui l'avoisinaient, réunis, pour la plupart, dans la même main, aujourd'hui fermes, ou écarts qui constituent la commune de Sermaise.

Mondétour ou plutôt Maudétour, mauvais détour, à cause de sa situation escarpée et de ses mauvais chemins (Antoine de Lucault, Jacques d'Averton, Adrian Berthelot, pour le fief de Maudétour - Coutumes, 1556).

La Villeneuve, théâtre de meurtres atroces commis au siècle dernier par la bande de Renard.

Le Moulin de la Mercerie, Le Tertre, La Borde, La Bretonnière, etc...

Mais principalement :

Blancheface ou Blanchefouasse et le Mesnil (Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements (1455, 1734) fournis par Jacques de Mazis, bailli et gouverneur de Dourdan, Pierre de Crosnes, Seigneur de Blancheface, Gilles de Hémery, Seigneur de Sargines, Catherine Descrosnes, dame de Blancheface, sa veuve, François et David de Hémery, écuyer, Seigneur de la Râchée, du Mesnil et du fief des Crosnes, vulgairement appelé Blancheface, et Suzanne des Mazis, sa femme, etc... Seigneuries longtemps héréditaires achetées au XVII^e siècle par de Lamoignon et revendues par lui à l'Hôtel-Dieu de Paris (1662)).

La Rachée, dont le moulin à farine était autrefois un moulin à fouler le drap, et dont la fontaine est célèbre par la constance de sa source qui fait tourner jour et nuit une des meules du moulin, par la limpidité de ses eaux qui passent pour minérales, par la fraîcheur et le pittoresque de son site, que les lavoirs modernes ont, hélas ! bien dépoétisé, par le souvenir de Lamoignon qui en faisait une de ses excursions favorites, par les vers de Boileau qui l'a chantée sous le nom de «Polycrène» et par l'inscription latine :

*Sic Fons
Aquarum Viventium
Sic Foro*

(Ainsi elle coule, source d'eau vive, ainsi pour l'éternité)

Tout comme il y a 150 ans, Sermaise subit les orages et aux mêmes heures, mais cette fois-ci, l'Orge ne déborde pas.

«Relevé dans le livre de Monsieur Joseph Guyot -
Chronique d'une Ville Royale Dourdan -

Bernadette Boudon-Boutroue

Appendice II, Promenade dans les deux cantons de Dourdan, Livre écrit en 1869».



Icône Russe représentant St GEORGES terrassant le Dragon - XIIIe siècle.

St-GEORGES, SA CHAPELLE, SA FETE

J'aime à faire chaque année dans notre bulletin, un article qui sort des sujets habituels, car il est bon, de temps en temps, d'aborder autre chose que ce qui fait notre vie quotidienne.

Je profite donc des quelques jours de repos — cette année bien mouillés — que je prends loin de chez moi pour me pencher sur un sujet nouveau, mais familier à tous ceux qui vivent depuis longtemps à Sermaise.

En rangeant avant mon départ plusieurs paperasses étalées sur mon bureau, j'ai, par mégarde, emporté avec moi une de ces feuilles qui sont tombées dans nos boîtes à lettres au printemps dernier. Et sur cette feuille j'ai lu cette petite phrase qui disait ceci :

Est-il indispensable de maintenir la fête à la St.-Georges...

« Oh ! Bonne Mère » me suis-je écrié ! ayant déjà pris l'accent et les exclamations du pays où j'étais en vacances, ces braves gens ont sans doute confondu mon prénom avec cette fête de la St.-Georges qui remonte au moyen âge, St.-Georges étant en quelque sorte le Patron de Blancheface où il figure en effigie dans la chapelle qui porte son nom depuis sa construction en l'an 1319.

Je tiens donc dans cet article à rétablir la vérité qui consiste à ne pas confondre mon prénom avec le patron de Blancheface qui est aussi le patron de l'Angleterre depuis le XIII^e siècle, et qui fût celui de la Russie des Tzars.

Si mes parents m'ont donné le prénom de Georges, c'est en souvenir de mon arrière grand-père qui était brasseur, et qui a fondé la célèbre brasserie Georges de Lyon-Perrache.

Ceci dit, il est donc bien établi que mon prénom n'a aucun rapport avec la date de la fête de Sermaise-Blancheface.

Mais, puisque me voilà lancé sur ce sujet, pourquoi ne pas continuer, et vous dire ce que je sais sur St.-Georges, sa chapelle, et la fête qui porte son nom.

Le nom de Georges provient du grec « Gheorghios » qui signifie « Laboureur ». On y discerne un premier élément qui veut dire « terre » et qu'on retrouve dans le mot français « géographie ». Le second élément est lié à l'idée de « travail ». Ce nom est très répandu dans notre pays. Il apparaît sous les formes diminutives de « Georgel », « Georgeon », « Georgin ». En Savoie et dans la région lyonnaise, la forme est « Geoire » avec de nombreuses variantes qui apparaissent dans les noms de lieux. « St.-Geoire » par exemple, ou « St.-Georiz ». On trouve « Georgi » dans le Midi, et « Giorgi » en Corse.

On dit que les Georges sont téméraires et désintéressés. Ils sont de tous les combats généreux.

Faut-il accorder quelque crédit à l'étymologie des noms ? Le choix d'un prénom est-il prédestiné ? Autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre.

Toujours est-il que ce nom fût celui qui fût porté par le célèbre martyr contemporain de St.-Chéron, qui vécut au IV^e siècle, et qui fût mis à mort pour la Foi par l'empereur romain Dioclétien.

Originaire de Cappadoce, province de l'ancienne Asie-Mineure, il commence sa carrière comme soldat de métier. Chevalier médiéval, pourfendeur d'un dragon qui exigeait que lui soit immolée une princesse, il serait devenu l'époux de ladite princesse, et aurait converti tous les habitants du pays où régnait son beau-père.

Jeune homme, il déchira de ses mains l'Edit de persécution contre les chrétiens affiché à la porte du palais de Nicodémie.

Assassiné par les soldats de Dioclétien, son corps fût transporté plus tard à Lydda en Palestine, où l'empereur Constantin éleva un oratoire sur son tombeau. Son culte devint rapidement populaire parmi les Grecs qui lui donnèrent le titre de «Mégalomartyr» (grand martyr). Six églises lui étaient dédiées à Constantinople. Il était honoré en Occident dès le VI^e siècle. De nombreux Ordres de chevalerie se mirent aussi sous son patronage. Son combat contre le Dragon si souvent représenté dans l'Art est peut-être le symbole de son triomphe contre le paganisme.

De nombreux peintres célèbres ont illustré ses exploits et son martyr. Les œuvres les plus connues sont de Raphaël, Carpaccio, Veronèse, Donatello, et parmi les œuvres modernes, le groupe de Fremiet qui se trouve au Petit Palais, et la célèbre statue de la cathédrale de Chartres qui le représente armé comme un croisé.

C'est par un beau dimanche d'automne que je me suis rendu à Blancheface pour y visiter la chapelle St.-Georges, afin de rafraîchir mes souvenirs sur ce frêle édifice qui brave le temps depuis 600 ans.

Accueilli très aimablement par le Docteur Deribreux, propriétaire du Prieuré, j'ai pu admirer en détail cet ensemble harmonieux que forment la chapelle, la mare et le Prieuré. Les deux jardins du Prieuré sont émouvants, l'un parce qu'il est l'emplacement sur lequel jadis s'élevait une bâtisse moyenâgeuse dont on aperçoit encore les fondations, l'autre parce que c'est un jardin de verdure, de rêve et de lumière qui semble se situer hors du temps.

Il y a de quoi rêver et méditer en ce lieu exceptionnel qui reflète l'image des siècles passés, et je comprends l'attachement de la famille Deribreux à ces vestiges, témoins de notre histoire locale, et à ce lieu de repos admirable.

En compagnie du Docteur, j'ai visité la chapelle. Dès la porte franchie, on éprouve une sorte de paix intérieure, favorisée sans doute par la simplicité du lieu, qui provoque à son tour l'élévation de la pensée. Et lorsqu'on lève les yeux, comment ne pas s'émouvoir devant cette charpente extraordinaire qui donne l'impression d'une carcasse de bateau renversée. J'ai visité plusieurs églises, notamment dans le département de l'Eure, dont la charpente est faite sur le même modèle. Plus près de nous, celle de Longvilliers, et, je crois, celle de Bullion ont la même charpente. Le Docteur me faisait remarquer que cet assemblage en forme d'ossature de bateau avait dû être réalisé par des marins revenus au pays après avoir vécu l'aventure des ports et des mers.

Le très beau Christ breton — ou Sud Américain — qui orne le mur droit de la nef a été offert dans son testament par Madame Guilleré. C'est le notaire, Maître Chanson qui eu la charge de le placer dans la chapelle dès le décès de Madame Guilleré qui avait précisé le texte de la plaque qu'elle souhaitait voir apposer sous le Christ. Cette clause du testament n'a pas été respectée, mais je me promets de retrouver ce texte et de réparer cet oubli.

Madame Guilleré était Chevallier de la Légion d'Honneur, très artiste elle avait fondé aux magasins du Printemps le département «Primavera» qui innovait en matière d'Art et de Goût, et devait faire école. Monsieur Guilleré avait été poète et membre de la Société des Gens de Lettres.

Revenons à la chapelle qui fût un moment une chapelle-grange désaffectée, vendue à un exploitant agricole, Monsieur Alix qui en parla un jour à notre notaire, Maître Chanson, disant que ce vieux bâtiment se dégradait et qu'il n'en avait que faire. Qui en voudrait dit-il. Maître Chanson lui suggéra d'aller le proposer à l'Abbé Fèvre, curé doyen de Dourdan, qui pût l'acquérir pour un prix fort modique.

C'est l'Abbé Fèvre qui rénova le vieux bâtiment, et lui redonna son éclat en le rendant à sa vocation première.

Les fresques qui ornent le chœur et qui illustrent la vie et le martyr de St.-Georges sont de Lanz, illuminateur, comme il aimait se présenter, et qui habitait St.-Sulpice de Favières. Il illustra quelques livres et fit un très beau plan figuratif de la région de Dourdan qui se trouve au Syndicat d'Initiative, et un modèle réduit du château royal de Dourdan qui fut offert à la ville jumelle de Dourdan : Bad Wiesee lors du serment du jumelage.

La mare qui donne à ce lieu toute sa noblesse aurait paraît-il été créée sur le sol d'un ancien cloître. On dit qu'à certains endroits il ne faut pas s'aventurer, car on risque de s'enliser dans une fondrière qui pourrait bien être la voûte effondrée d'un souterrain. Au cours de ma visite au Prieuré, j'ai pu, en effet, voir deux entrées de souterrains.

Et nous en arrivons à la fête de la St.-Georges dont l'origine se perd dans la nuit des temps, puisqu'il y a 600 ans, c'est-à-dire 100 avant le siège d'Orléans par Jeanne d'Arc, notre chapelle voyait le jour et prenait le nom de Chapelle St.-Georges de Blancheface.

On se sent plein d'humilité devant ce témoin vivant, encore intact qu'est notre chapelle qui a su braver 6 siècles, et qui nous apporte encore de nos jours le témoignage de cette foi du moyen-âge, époque des grandes cathédrales.

Il n'est donc pas impossible que dès ce moment, le Saint à qui cette chapelle était dédiée, fût l'objet d'une fête annuelle, car en ce temps là les distractions étaient fort rares, et les déplacements difficiles.

N'oublions pas non plus qu'à cette époque ou la foi était dominante, le peuple cherchait ses idoles parmi les martyrs du christianisme, alors que de nos jours ils ont été remplacés par les acteurs et les actrices de cinéma.

Il était donc normal qu'une fois l'an, on célébra la fête du Saint, et qu'à cette occasion le peuple soit en fête.

Plus près de nous, Monsieur Jourdain, fit un leg à la commune, dont l'intérêt devait chaque année être remis sans cérémonie à l'occasion de la fête de la St.-Georges à une jeune fille née dans la commune ou y habitant depuis 10 ans, âgée d'au moins 18 ans, et qui par sa conduite exemplaire était digne de recevoir ce don à titre de Rosière de Sermaise-Blancheface. L'intérêt annuel de ce leg était à l'origine de 300 F. anciens. Il est aujourd'hui de 300 F. nouveaux, auxquels s'ajoutent quelques dons anonymes qui en portent le montant à 500 F.

Voilà mes chers amis quelques précisions sur St.-Georges, sa chapelle et la fête de Sermaise, qui seront pour tous les anciens du pays la confirmation de ce qu'ils savent déjà.

Pour ma part, je suis prêt à lutter comme St.-Georges, et à terrasser le Dragon s'il le faut, pourvu que Sermaise continue d'offrir cette douceur de vivre que nous lui connaissons, et qu'il garde sa réputation de plus belle commune du Canton de St.-Chéron.

Georges Debono.



Pièce de l'époque de l'Empereur CONSTANTIN, trouvée à SERMAISE.



Jeanne d'Arc
au siège d'Orléans



COMMERÇANTS DE SERMAISE

Village de SERMAISE :

Ets. SVALUTO-GENERO

Café-Restaurant : 492.82.02

Hameau de BLANCHEFACE : Grande Rue

M. LEFEBVRE

Cabine téléphonique : 492.82.00

Village de SERMAISE : Rue des Ecoles

«LA GRANGE» : 492.82.40 - 326.20.30

Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions-Bufferets.



COMMERÇANTS AMBULANTS

VILLAGE de SERMAISE :

Boulangier : Tous les jours sauf le jeudi à midi.

Boucher : MARDI - JEUDI matin -
VENDREDI
DIMANCHE matin
SAMEDI après-midi.

Chevaline : MARDI matin.

Poissonnier : MARDI-MERCREDI - JEUDI
matin.

Epicerie : MERCREDI matin
JEUDI après-midi
VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MARDI - JEUDI - SAMEDI
matin

Légumes : MERCREDI matin.

*Beurre -
fromage :* VENDREDI après-midi.

Hameaux MESNIL- BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI -
VENDREDI -
DIMANCHE fin de matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin - SAMEDI
après-midi.
DIMANCHE sur commande.

Poissonnier : MERCREDI après-midi.

*Beurre-
fromage :* VENDREDI matin.

Epicerie : MARDI après-midi
JEUDI soir.

Légumes : MERCREDI après-midi.

Hameaux de BELLANGER :

Boulangier : Tous les jours à midi sauf lundi.

Boucher : JEUDI - SAMEDI après-midi.

Chevaline : sur commande.

Epicerie : MERCREDI matin.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin
SAMEDI soir

Boulangier : Tous les jours sauf
JEUDI - SAMEDI.

*Beurre-
fromage :* VENDREDI matin.

Hameau de MONTFLIX :

Boulangier : MARDI - JEUDI - SAMEDI.

Boucher : Sur commande :
MARDI - JEUDI - SAMEDI.

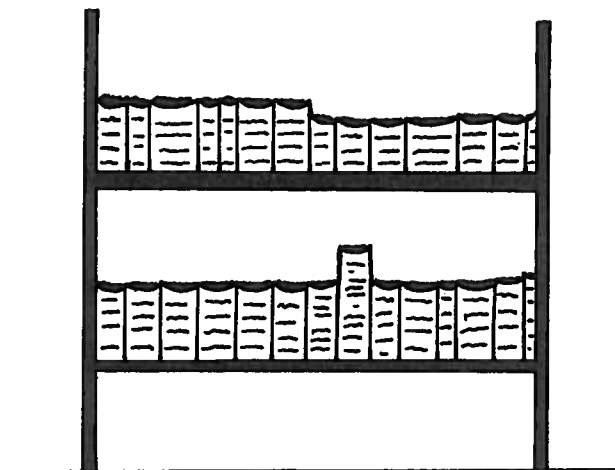
*Beurre-
Fromage :* VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MERCREDI matin.

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vie humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte

EN MAIRIE

— Ouverture cette année du CLUB PHOTO. Vous pourrez développer, agrandir vos photos. — Renseignements à la Mairie. —



La bibliothèque est ouverte le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

IL EST RAPPELÉ

QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE
SONT EN VENTE EN MAIRIE

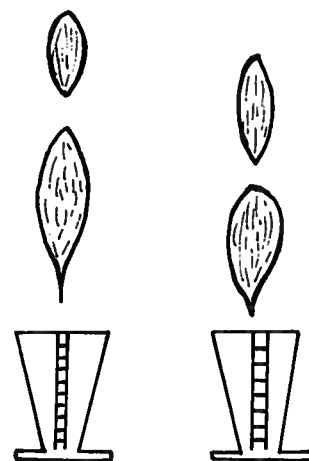
le SAMEDI de 9 h 30 à 11 h 30 et seulement ce jour-là

Merci d'en tenir compte

IL EST RAPPELÉ

QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES
TOUS LES LUNDI ET VENDREDI

La collecte des ENCOMBRANTS se fait
une fois par trimestre.



La Bibliothèque vous offre un choix parmi 4.000 ouvrages permettant d'aborder plusieurs genres de littérature.

- les grands classiques,
- l'histoire et la politique,
- des romans policiers,
- des livres de voyage richement illustrés,
- une importante série des «Que sais-je ?»,
- des recueils de poésie,
- des éditions d'art d'excellente facture,
- de très nombreux romans parmi lesquels les Prix littéraires ainsi que les derniers pour des romans de qualité.

Pour les enfants de nombreux volumes distrayants et éducatifs.

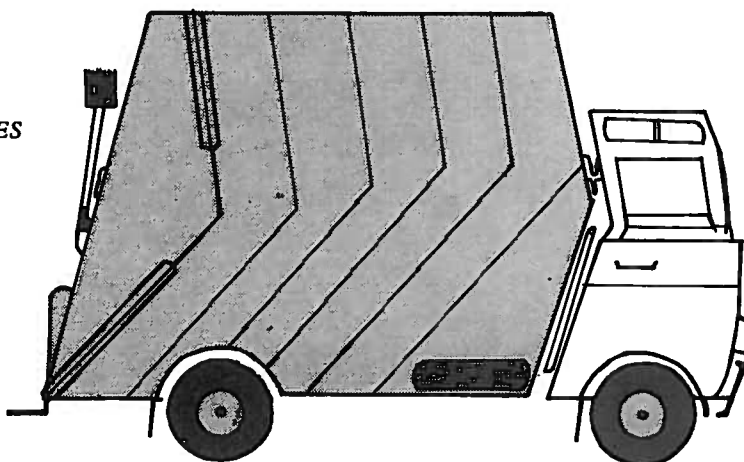
La somme de 0,50 F. perçue par livre-enfant et de 1,00 F. par livre adulte nous permet d'acquérir de nouveaux livres et nous espérons qu'une fréquentation plus assidue de la bibliothèque pourra vous procurer davantage d'heures de lectures agréables.

Madame Dupit
(bibliothécaire bénévole)

AVIS !

Photocopie immédiate à votre disposition
en mairie
1,00 F. la copie

Numérotage des maisons
Le n° est à votre disposition en mairie



Imprimée par A. PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél. 491.42.49

Composition
Madame Pauc - Tél. 492.92.39